

# Compte-rendu du conseil d'administration de BaPaV du lundi 11 décembre 2023

Présents: Matthieu, Thierry, Marie, Édouard, Ludmilla, Michel, Clément, Killian

Excusé-e-s :

Déroulement

Animateur: Thierry

Secrétaire: Clément

## Sujets abordés:

- Tout d'abord, le CA souhaite un bon rétablissement à Emmanuelle et remercie les salarié.e.s de BaPaV pour les différents remplacements.
- **Validation du CR** de la réunion du 06/11/2023 : CR adopté.
- Date pour le **prochain CA** : 15/01/2024 à 18h30
- Compta / Budget :
  - Cotisation Garradin : Discussion sur l'ajustement de la cotisation, se caler sur le barème en vigueur.
  - Nouvelle Convention BM : ne pas s'attendre à une augmentation du financement.
  - Bapav finit l'exercice 2023 en positif (en grande partie parce qu'il n'y a pas eu de déménagement).
  - Première estimation budget 2024 : Le déménagement est donc repoussé à 2024, il sera donc prévu de terminer 2024 en négatif avec le financement à temps plein de Sean et les nouveaux locaux. A noter qu'il n'y aura plus les subventions Ademe en 2024.
  - La commande du triporteur suite à l'acceptation du projet présenté à la fondation RATP pourra se faire, en avance de phase du versement du financement obtenu, avec la trésorerie existante avant la fin de l'année.
- **Évolution de la rémunération des salarié.e.s** : Le CA approuve le fait de corriger l'impact de l'inflation sur les salaires des salarié.e.s. La convention ECLAT prévoit une augmentation de l'ordre de 2 % par l'augmentation des points d'indice V1 et V2. Une proposition de porter cette augmentation à 5 % au moins est faite par l'attribution d'un même nombre de points V2 à chaque salarié-e. En plus de cette revalorisation, l'éventualité d'attribuer des primes ponctuelles (p.ex. été, Noël) a été discutée pendant le CA. Le CA n'a pas encore tranché sur le montant d'une prime exceptionnelle.
- **Point RH** :
  - 6ème semaine : Hexopée recommande de ne pas aller sur des congés payés pour une éventuelle compensation -pas justifiée par ailleurs- mais il est possible d'envisager un accord d'aménagement du temps de travail prévoyant pour les salariés non en situation de modulation, un horaire hebdomadaire de 36h, compensé par 6 jours de repos à l'année. Cela sera proposé et discuté avec les salarié.e.s.

- Validation des congés : La nouvelle procédure a été validée par le CA.
- Égalités HF : Les dispositions relatives à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes doivent être portées par tout moyen aux personnes ayant accès aux lieux de travail (y compris les candidats à l'embauche)
- **Actions :**
  - Vélo-école/réunion SRAV : Il serait souhaitable que BM signe la convention avec le programme SRAV pour obtenir des financements de la vélo-école à hauteur de 50 %. Brest est en retard par rapport aux autres villes du Finistère pour l'inscription à cette plateforme.
  - Triporteurs : L'achat du nouveau triporteur (fondation RATP) a été validé. Des 1/2 journées de TAD seront planifiées (p.ex. au marché) à partir de début janvier. Une demande de formation pour le pilotage de triporteurs a été faite par une asso de Lesneven. Une formation gratuite sera réalisée par des bénévoles lors d'une sortie sur Brest.
  - Atelier/mécacyclette : L'achat de tabliers pour les bénévoles/salarié.e.s de l'atelier avec le logo bapav a été validé par le CA.
  - Aménagements – Arzhel a inscrit BaPaV au site des marchés publics de l'état. Cela permet d'être au courant des travaux à venir dans la métropole. BM a été contacté pour les panneaux M12. Les panneaux abîmés vont être remplacés, il faudra par contre contacter le service mobilité pour en déployer de nouveaux. Les travaux rue de la Duchesse Anne ne répondent pas aux attentes de bapav. Enfin, pour signaler que les vélos peuvent aller dans les deux sens dans une rue à sens unique (sans ambiguïté), la ville devrait installer des panneaux « sauf vélo ».
- **AG :** La date du **16/03/2024** à 10h a été proposée pour l'AG 2024. Elle se déroulera normalement à la maison des assos. Le 23 mars est occupé par l'AG FUB. Il faudrait avoir tout le contenu prêt 1 mois avant l'AG (16/02). La question d'un.e intervenant.e extérieur.e a été abordée ( qui réalise des voyages à vélo, film les femmes ne font pas de vélo, Ti Mobzh). Jacob sera contacté par Killian. Le CA propose de planifier plusieurs intervenant.e.s pour de petites interventions entre les différents bilans. Au niveau du contenu, le bilan des activités sera réalisé ainsi et le bilan comptable. Les axes directeurs de bapav seront aussi abordés.
- **Locaux :** L'idée de laisser les triporteurs et méca-cyclettes en devanture du nouveau local et de les rentrer le soir a été proposée pour gagner de l'espace de garage. Les nouveaux locaux trouvés étaient soit déjà pris soit trop onéreux pour le budget de bapav.
- **Site BaPaV :** Le site internet de bapav aurait besoin de mises à jour, mais il n'y pas eu de retours des bénévoles sur la réalisation de ces MAJ.
- **Demandes des salariés suite aux Entretien Annuels :** Ludmilla va vérifier que son frigo est en état de marche et le vendra à bapav s'il est en bon état de fonctionnement.
- **Réunion BM:**
  - BM voudrait voir plus de femmes faire du vélo à Brest. Bapav a avancé des explications à ce manque de femmes (problèmes de stockages, pas d'infrastructures adaptées). BM voudrait que BaPaV redynamise Tout à Vélo. Une reprise de rendez-vous avec Valérie Denis est envisagée pour proposer des solutions.

- **Réunion avec le RSE du Stade Brestois:**
  - le CR de cette réunion a été présenté au CA. Le RSE a notamment indiqué que 50 % du bilan carbone est dû aux déplacements des support-er.rice.s et aux déplacements des joueurs. Le SB29 souhaiterait un taux de cyclistes supérieur à 10%. Nombre de points seraient à mettre en place pour cela : penser à l'accès par pistes cyclables, stationnements abrités, mettre un point de réparation vélo, mettre un plan cyclable sur le site du club/stade. Il est convenu de réaliser des rencontres fréquentes avec le RSE.